



Nombres de jour travailler ?

Par **mika0774**, le **07/08/2009** à **14:37**

bonjour je travaille dans la sécurité je travaille parfois plus de 6 jour consécutif sans repos , est ce n'est pas eu un samedi dimanche en repos durant toutes l'année dernière est se normale ? est si non ,quelle sont mais droit? merci d'avance pour vos réponses

Par **lexconsulting**, le **07/08/2009** à **19:43**

Bonjour

Non manifestement ce n'est pas normal

Apparemment vous dépendez de la convention collective de la Prévention et de la Sécurité (cette mention doit figurer sur votre fiche de paye)

Si tel est le cas, nous vous mettons, ci-dessous, le lien vous permettant de consulter les périodes effectives de repos et de congés concernant votre activité (Convention Collective n° 3196):

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichIDCC.do;jsessionid=B66D67BCB10D063C6D56C5FE32B79039.tpdj>

Manifestement ce que vous décrivez est loin de correspondre à ce qui est légalement prévu dans votre cas.

Par conséquent, si votre employeur refuse de respecter la convention collective ci-dessus désignée, après que vous lui ayez fait un courrier en ce sens, saisissez vos éventuels délégués du personnel s'il en existe (ce qui serait étonnant), ou, à défaut, l'inspection du travail dont vous dépendez.

Bien Cordialement
Lex Consulting

Par **mika0774**, le **08/08/2009** à **11:06**

merci pour vos renseignements il vont mettre utile cordialement mika0774